
NOTE

SUR UN BAS-RELIEF ANTIQUE

DÉCOUVERT A AUXERRE.

Grâce aux soins de M. Quantin, notre musée s'est enrichi d'un bas-relief de pierre qui ne manque pas d'intérêt. Ce monument antique a été trouvé dans le mur septentrional romain de notre ancienne cité, près de l'ancienne porte Pendante, qui était alors placée vers la maison de M. Gallois rue du département. Cette porte, *porta pandens*, était ainsi nommée, parce qu'à la suite de contestations entre le chapitre de la cathédrale et les bourgeois d'Auxerre, il avait été décidé qu'elle resterait toujours ouverte. Notre sculpture évidemment gallo-romaine est malheureusement incomplète, mais les deux morceaux qui en restent ont été réunis avec soin, et il est maintenant possible d'étudier ces vénérables débris que le temps n'a pas assez respectés.

Dans un cadre légèrement concave se voit une femme nue, dont la position est violente et forcée. Son corps est à peu près de face, sa tête vue de profil regarde la gauche du spectateur, ses bras sont étendus et élevés à droite, et ses mains tiennent un objet circulaire. Au-dessus du cadre règne une sorte de chapeau dont l'ordre pourrait être difficilement déterminé. Bien que les membres inférieurs n'aient pas été conservés, le mouvement du corps, la projection de la tête en arrière et le

léger voile qui voltige derrière les épaules indiquent suffisamment que cette femme se livre à une danse vive et animée. Très probablement c'est une Bacchante. Mais quel objet tient-elle dans ses mains? Sont-ce des cymbales? Je ne le crois pas. Les cymbales étaient doubles et légèrement concaves. J'incline plutôt à penser que c'est le *tympanum* qui est venu jusqu'à nous sous le nom de tambour de basque, et qui avait été importé d'Assyrie à Rome, ainsi que nous l'apprend Juvénal.

La danse, on le sait, formait la partie principale du culte de Bacchus. M. Rolle, dans ses savantes recherches sur ce dieu, qui ont été couronnées en 1829 par l'Institut, cite huit ou dix sortes de danse usitées dans les Dionisiaques ; à Rome, il en était de même aux Bacchanales. Aussi les Bacchantes sont le plus ordinairement représentés en danseuses. Les monuments figurés de l'antiquité, les marbres, les pierres gravées, les peintures, nous offrent les Bacchantes à demi vêtues, souvent sans voiles, ou tenant leur ceinture à la main et dans l'action d'une danse à gestes violents et tourmentés. Je ferai observer en passant que cette projection de la tête qui se remarque dans notre bas-relief se retrouve sur tous les monuments de ce genre. C'était une pose en quelque sorte de convention, peut-être même avait elle un caractère hiératique. Catulle en parlant des Bacchantes, appelées aussi Menades, n'a pas oublié d'en faire mention :

« Ubi capita Menades vi jaciunt hederigeræ. »

Spon dans ses *Recherches curieuses d'antiquité*, donne plusieurs bas-reliefs représentant des Bacchanales. C'était des processions en l'honneur de Bacchus, composées de Silènes, de Pans, de Faunes, de Satyres, de Bacchants et de Bacchantes qui

dansent au son des instruments. Priape aussi y joue souvent son rôle. L'un de ces bas-reliefs tiré d'un vase grec de marbre, qui sert encore de fonts baptismaux dans une église de Gaëte en Italie, offre avec le nôtre quelque analogie.

Il serait difficile de dire où se trouvait notre monument, et quel pouvait être son usage. Il est très probable qu'il ornait un des côtés d'un autel érigé en l'honneur de Bacchus, dont le culte comme celui des autres dieux romains avait pénétré dans les Gaules après la conquête de Jules César. Le grand ouvrage de Montfaucon, *de l'Antiquité expliquée*, contient un certain nombre d'autels de ce dieu, ornés de Bacchanales. On y voit aussi des cippes funéraires sur lesquels se rencontrent de semblables sujets. A Sens, dans la cour de l'hôtel-de-ville, où se trouvent de précieux débris de l'antique capitale des Senones, j'ai remarqué un fragment de cippe, sur lequel se voit un bacchant qui tient des cymbales. Sur un autre tombeau mieux conservé, j'ai admiré une Bacchante, d'un assez bon dessin, d'une pose hardie, qui danse en s'accompagnant du même instrument.

Bacchus, en effet, était aussi adoré comme dieu des enfers, et on le prenait quelquefois pour Pluton ; d'où vient que les Bacchantes portaient également le nom de *ditis famulæ*. Ceci explique la présence de Bacchanales sur les monuments funéraires. Il se pourrait donc que notre bas-relief ornât un tombeau. Cette conjecture est fort admissible.

Le chapiteau est bien fouillé et d'un assez bon profil ; quant à la figure elle a quelque vérité dans la violence même de la pose, mais l'exécution en est très faible, et semble indiquer une époque de décadence et aussi la main d'un artiste inexpérimenté.

EDMOND CHALLE.

NOTE

SUR DES SÉPULTURES ANCIENNES

TROUVÉES A AUXERRE.

Dernièrement, il a été trouvé dans une carrière à sable située à gauche de la route de Lyon, à cinquante mètres en deçà de l'embranchement de Chablis, neuf squelettes distants l'un de l'autre de 2^m50, et enfouis à environ 1^m60 de profondeur. Aucune trace de tombeau de pierre ou de cercueil de bois n'a été découverte. La plupart des ossements ayant été dispersés, il a été impossible de reconnaître le sexe et l'âge de ces corps ; mais leur position offrait cette circonstance particulière qui n'a pas encore, je crois, été observée, que l'avant-bras de chaque squelette était reployé sur l'humerus, de plus chacun de ces corps portait des armilles ou bracelets de bronze. Chez les uns l'anneau entourait le poignet, chez les autres, l'humerus. J'ai acquis tous ces bracelets et j'en ai déposé plusieurs au musée archéologique. Ils sont de la plus grande simplicité. Ceux du poignet sont pleins, et le faible diamètre de quelques-uns semble indiquer qu'ils étaient portés par des femmes ou des enfants. Les anneaux de l'humerus sont creux, on y aperçoit encore les traces de la soudure qui court tout le long de la partie intérieure du cercle.

Ces sépultures étaient celles de gens pauvres et simples. Il est regrettable qu'aucune autre découverte ne soit venue nous in-

diquer à quelle époque on pourrait les attribuer. M. l'abbé Cochet, dans son ouvrage, *la Normandie souterraine*, a porté une telle lumière dans cette curieuse branche de l'archéologie, que maintenant il est facile de distinguer, presque à première vue, un tombeau gallo-romain d'une sépulture franque ou mérovingienne. Mais pour appliquer les principes désormais acceptés de tous, qu'a posés M. l'abbé Cochet, il faut l'accompagnement ordinaire des sépultures antiques, les vases, les armes, les ornements funéraires. Ici rien, sinon des squelettes et des anneaux. Aussi le savant abbé lui-même garderait un silence prudent en présence de ces ossements, débris muets d'une génération disparue.

En effet, le seul fait de l'inhumation n'est pas à lui seul suffisant pour indiquer à quelle date peut remonter la sépulture, car la coutume de brûler les cadavres, alors même quelle était en vigueur dans tout l'empire romain, n'a jamais été générale dans les Gaules, où les pauvres gens, le plus souvent, ensevelissaient leurs morts. Mais il faut remarquer que les anneaux de bronze, qui furent en usage dès la plus haute antiquité chez les Gaulois, disparaissent dans les tombeaux dès les premiers siècles de la monarchie Franque. Si donc on ne peut marquer précisément l'époque la plus éloignée à laquelle pourraient remonter ces tombeaux, les données de la science semblent indiquer qu'ils ne sont pas postérieurs au VII^e ou VIII^e siècle de notre ère.

EDMOND CHALLE.

